



# REPUBLIQUE FRANCAISE

**Département de la  
Meurthe-et-Moselle**

**Arrondissement de  
Nancy**

**Commune de  
Seichamps**

## DELIBERATION

### CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de membres dont le conseil doit être composé : ....**27**

Nombre de conseillers en exercice : .....**27**

Date de convocation :  
**18 juin 2024**

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-quatre juin à vingt heures trente, les Membres du Conseil municipal se sont réunis sur la convocation de M. le Maire, adressée le 18/06/2024 conformément aux articles L. 2121-10 à 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales, qui a eu lieu Salle du Conseil Municipal de l'Hôtel de Ville (entrée par l'Avenue des Héleux).

**Présidence :** Henri CHANUT, maire.

**Etaient présents :**

BERGE Dominique, BRZAKOVIC Borisav, CHANUT Henri, CHARPENTIER Florent, COLNOT Charles, COULOMBE Pascal, DECLERCQ Alain, DUBAS Patrick, FORTINI Roland, GARCIA Juan-Ramon, GLESS Danielle, GUILLIN Stéphane, KEINERKNECHT René, KRIER Catherine, LANUEL-LE MARECHAL Yveline, MARTIN Frédéric, OGER Rachel, PARET Evelyne, ROYER Clément, SCHNEIDER Pierre, TREIBER Pascale, VERON Armelle, VIVIER Macha

**Mandat de procuration :** MEON Brigitte à TREIBER Pascale, CHAKMA-HENRION Véronique à CHANUT Henri, DOERLER Marie à SCHNEIDER Pierre, ROZOT Jocelyne à KEINERKNECHT René

**Absents :**

**Secrétaire de séance :** Monsieur FORTINI Roland

Membres présents.....23  
 Absents ayant donné mandat de procuration.....4  
 Absents.....0  
 Votants.....27

**Délibération DELIB 39 2024**

**Tarifs du service de restauration scolaire – Rapporteur : Pascale TREIBER**

Conseillers présents	Suffrages exprimés avec pouvoir	Pour	Contre	Abstention	Non participant
23	4	27	0	0	0

Le service de restauration scolaire est accessible à tous les enfants scolarisés dans les écoles primaires de SEICHAMPS.

Les repas sont servis par une société de restauration, qui propose aux enfants des menus utilisant des produits frais et de saison.

Cette société met du personnel à disposition pour servir les enfants des écoles élémentaires au Centre Socioculturel.

Le personnel qui sert les enfants des écoles maternelles à la Maison de l'Amitié est du personnel municipal.

La municipalité a confié l'animation à un prestataire spécialisé qui assure le recrutement, la formation et la gestion des personnels d'encadrement et met en œuvre le projet pédagogique.

L'estimation pour l'année 2023/2024 est en moyenne de 233 repas par jour.

Suite au renouvellement des marchés restauration scolaire et animation, le coût global de la prestation est à présent le suivant :

**Total repas et animation : 13.62 €**

**Coût animation et encadrement / enfant / jour : 6.94 € \***

\*Tarifs réservés aux PAI

La déclaration de la pause méridienne en Accueil Collectif de Mineurs permet de recevoir la prestation de service versée par la Caisse d'Allocations Familiales.

Elle sera déduite des tarifs présentés ci-dessous pour les familles allocataires.

Afin de prendre en compte l'évolution des coûts liés aux charges de fonctionnement, il y a lieu de revoir les tarifs et d'appliquer l'évolution de l'inflation entre le 1<sup>er</sup> janvier 2023 et le 31 décembre 2023 soit 4.9%.

Ces tarifs seront appliqués à partir du 1<sup>er</sup> septembre 2024.

Il est proposé au Conseil Municipal d'adopter ces nouveaux tarifs, selon la grille de quotient familial adoptée par délibération n°06/2009.

	FAMILLES SEICHANAISES			FAMILLES EXTERIEURES	
	TRANCHES	Ressortissants régime général	Autres régimes	Ressortissants régime général	Autres régimes
Restauration scolaire					
lundi-mardi-mercredi	0 à 600 €	1,00	1,00	8,31	8,90
jeudi-vendredi	601 à 1000 €	5,45	6,04	9,00	9,59
	1001 à 1400 €	6,27	6,86	9,94	10,53
	> à 1400 €	7,09	7,68	11,03	11,62

Restauration scolaire lundi-mardi- mercredi jeudi-vendredi PAI*	TOUTES FAMILLES CONFONDUES		
	TRANCHES	Ressortissants régime général	Autres régimes
	0 à 600 €	1,00	1,00
	601 à 1000 €	2,53	3,12
	1001 à 1400 €	2,95	3,54
	> à 1400 €	3,34	3,93

PAI : Projet d'Accueil Individualisé

Adoptée à l'unanimité.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus ont signé au Registre les membres présents.

Pour extrait conforme,  
Affiché le 25 juin 2024  
Henri CHANUT,  
Maire.



Henri CHANUT

Henri CHANUT  
2024.06.25 15:13:46 +0200  
Ref:6765524-10140687-1-D  
Signature numérique  
le Maire